

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
28 septembre 2020
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-quinzième session
Points 34, 71 et 135 de l'ordre du jour

Conseil de sécurité
Soixante-quinzième année

Prévention des conflits armés

Droit des peuples à l'autodétermination

**La responsabilité de protéger et la prévention du génocide,
des crimes de guerre, du nettoyage ethnique et des crimes
contre l'humanité**

**Lettre datée du 27 septembre 2020, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de l'Arménie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la lettre du Ministre arménien des affaires étrangères, Zohrab Mnatsakanyan, au sujet de l'offensive militaire de grande envergure lancée le 27 septembre 2020 par les forces armées azerbaïdjanaises contre le Haut-Karabakh (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 34, 71 et 135 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Mher **Margaryan**



Annexe à la lettre datée du 27 septembre 2020 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Arménie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Le 27 septembre, les forces armées azerbaïdjanaises ont lancé une attaque aérienne et terrestre de grande envergure tout au long de la ligne des contacts entre le Haut-Karabakh et l'Azerbaïdjan, visant à l'aide de missiles des établissements civils, des infrastructures et des écoles, notamment dans la capitale, Stepanakert. Ces raids ont fait des victimes parmi les civils : une femme et un enfant ont été tués lors des toutes premières frappes.

L'agression était bien préparée et toute référence par la partie azerbaïdjanaise à une prétendue « contre-attaque » est totalement mensongère. L'offensive militaire a été planifiée bien à l'avance. L'Azerbaïdjan n'a jamais dissimulé le fait que son objectif stratégique est de régler le conflit du Haut-Karabakh par la force et a donc maintenu une forte pression à la fois sur la ligne des contacts et à la frontière arméno-azerbaïdjanaise. En avril 2016 et en juillet 2020, ces actes hostiles de l'Azerbaïdjan ont entraîné des escalades majeures.

Après l'offensive de juillet contre l'Arménie proprement dite, l'Azerbaïdjan s'est constamment préparé à un nouveau cycle d'escalade. Il a fermé les couloirs de transit aérien ces deux derniers mois, alors qu'aucune menace ne planait sur le trafic aérien civil. La Turquie et l'Azerbaïdjan ont effectué des vols de provocation aux frontières de l'Arménie et le long de la ligne des contacts. Depuis le 21 septembre, l'Azerbaïdjan a commencé à recruter des réservistes et à confisquer des camions civils à des fins militaires. Le 25 septembre, le Ministère azerbaïdjanais de la défense a rejeté la requête formulée par les observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) de procéder à la surveillance du cessez-le-feu le long de la ligne des contacts.

Des rapports crédibles font état du recrutement de combattants terroristes étrangers de régions de la Syrie qui sont actuellement sous le contrôle de l'armée turque, pour être utilisés dans le conflit du Haut-Karabakh.

Dès le 27 septembre au petit matin, les autorités azerbaïdjanaises ont bloqué les réseaux sociaux et les médias. Des membres des médias turcs étaient présents dans la zone de conflit dès le début de l'attaque.

La préparation de cette agression s'est accompagnée d'exercices militaires de grande envergure menés par l'Azerbaïdjan et la Turquie. Du 29 juillet au 10 août, des exercices militaires conjoints de grande envergure entre l'Azerbaïdjan et la Turquie se sont déroulés à Bakou, dans le Nakhitchevan et dans les district de Ganja, de Kurdamir et de Yevlakh, auxquels ont participé des milliers de soldats, à l'aide de centaines de véhicules blindés de combat, de pièces d'artillerie et d'avions militaires, y compris des drones.

Il est vivement préoccupant de constater qu'après l'exercice militaire, le personnel et le matériel militaires turcs sont restés stationnés en Azerbaïdjan. Depuis l'agression menée par l'Azerbaïdjan en juillet à sa frontière avec l'Arménie, la Turquie soutient ouvertement les activités militaires de ce pays contre l'Arménie et encourage le recours à la force. Le 27 septembre, peu après le début de l'offensive militaire de grande envergure de l'Azerbaïdjan contre le Haut-Karabakh, la Turquie a, une fois de plus, soutenu ce pays unilatéralement et sans réserve.

L'ouverture du débat général de l'Assemblée générale offrait la possibilité, aux chefs d'État et de gouvernement, d'évoquer les problèmes les plus pressants dans le monde et de communiquer leurs idées et leur vision, à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU. Le Président de l'Azerbaïdjan a néanmoins choisi

de détourner la célébration et de s'en servir comme moyen de véhiculer la haine et l'arménophobie, les signes avant-coureurs étant bien clairs.

Pendant des décennies, l'Azerbaïdjan a mis à profit son animosité envers l'Arménie et les Arméniens pour justifier le faible niveau de vie, l'absence de démocratie et les violations systématiques des droits de l'homme dans le pays. Aujourd'hui, les autorités azerbaïdjanaises sont parvenues à mettre en place un régime répressif, qui a instrumentalisé le conflit et la pandémie afin de harceler et de museler le peuple.

L'Arménie condamne fermement l'agression de l'Azerbaïdjan, dont le bilan général en matière d'atteintes au cessez-le-feu et de provocations militaires, en violation flagrante du droit humanitaire international, démontre une intention des plus dangereuses et irresponsables de déclencher une guerre de grande envergure dans la région.

L'Arménie reste déterminée à soutenir l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial immédiat, comme je l'avais indiqué dans la lettre que je lui avais adressée le 10 avril 2020. En ces moments éprouvants pour l'humanité, il est impérieux, en pleine pandémie de COVID-19, de faire preuve de solidarité, de concertation et de retenue dans le monde. Pour que le cessez-le-feu tienne, toutes les parties au conflit doivent s'attacher à le respecter pleinement et sans condition. Les tentatives constantes de l'Azerbaïdjan de recourir à la force contre les habitants de l'Arménie et du Haut-Karabakh montrent clairement pourquoi cet État Membre particulier a choisi de ne pas adhérer à cette initiative pacifique fondamentale, que l'Arménie a soutenue de bonne foi dès le début, en contraste frappant avec lui. Les responsables politiques et militaires azerbaïdjanais portent l'entière responsabilité des conséquences de leur agression, qui est incompatible avec le droit international et les valeurs fondamentales de l'humanité et, à ce titre, met gravement en péril la paix et la stabilité régionales.

En tant que garant de la sécurité du peuple du Haut-Karabakh, l'Arménie prendra toutes les mesures nécessaires pour protéger ses droits inaliénables et apporter une réponse proportionnée à l'agresseur. Le droit du peuple du Haut-Karabakh de vivre en sécurité et dans la dignité, à l'abri de la peur et de la coercition, ne sera en aucun cas compromis. Son droit à l'autodétermination fait partie intégrante du règlement du conflit et est donc pleinement reconnu par la communauté internationale. En vertu de ce droit, le peuple du Haut-Karabagh doit pouvoir déterminer son statut sans restriction.

L'Arménie est attachée au règlement pacifique du conflit du Haut-Karabakh et remercie la communauté internationale de son ferme soutien au règlement pacifique du conflit sous l'égide des Coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE.

(Signé) Zohrab **Mnatsakanyan**